



# Certificat

## Certificate

### SYSTEME DE SECURITE INCENDIE

### COMPOSANT NF-SSI

<i>Nature et date de la décision</i>
Admission du 04/05/2010
N° d'identification : DS 025 A0

<i>Date de fin de validité du</i>
31/12/2011

**La Société :**  
**NEUTRONIC S.A.S**  
 34, rue Valengelier  
 ZAC de la Tuilerie  
 77500 CHELLES  
 France

**Pour son usine de :**  
 CHELLES - France

est autorisée à commercialiser le composant certifié suivant, destiné à être installé dans le(les) SSI certifié(s) NF dont les références commerciales sont listées sur le site Internet [www.marque-nf.com](http://www.marque-nf.com), selon les conditions définies dans le référentiel de certification NF-SSI :

Désignation normalisée : **Dispositif sonore d'alarme feu / Diffuseur sonore non autonome**  
 Référence commerciale : **STILIC**  
 Marque commerciale : **NEUTRONIC**  
 Protection : **Type A**

Ce certificat annule et remplace tout certificat antérieur.

Ce certificat atteste :

- que le produit désigné est certifié conforme aux normes et spécifications complémentaires telles que spécifiées dans le référentiel de certification NF-SSI ;
- que le produit est associable à un Système de Sécurité Incendie certifié NF au sens du référentiel NF-SSI ;
- que le système qualité de la société a été évalué conformément au référentiel de certification NF-SSI.

Il n'engage en aucun cas AFNOR Certification quant à la conformité réglementaire de l'installation dans laquelle le produit objet de ce certificat sera utilisé.

#### Caractéristiques certifiées :

- Classe : **B**
- Niveau sonore : **92 dB**
- Tension nominale d'alimentation : **12/24/48 Volts (plage d'alimentation 12 à 55 Volts)**
- Divers : **Néant**

La conformité à l'annexe ZA de la norme NF EN 54-3:2001+A1:2003+A2:2006 est attestée par le marquage CE apposé sur le produit conformément à la Directive Produits de Construction (89/106/CEE).

Ce certificat NF est valable jusqu'au 31/12/2011 sous réserve des résultats des contrôles effectués par AFNOR Certification qui peut prendre toute sanction conformément aux règles générales de la marque NF et au référentiel de certification NF-SSI.

Le Directeur Général Délégué

Jacques BESLIN



Ce certificat est constitué de 1 page

**afnor**  
 CERTIFICATION